

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE SUISSE

ABONNEMENTS
Un an Six mois
Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—
Union postale » 12.— » 6.—
Les abonnements étrangers se paient d'avance

Paraissant le Mercredi et le Samedi à la Chaux-de-Fonds
On s'abonne à tous les bureaux de poste

ANNONCES
suisse 20 ct., offres et demandes
de place 10 ct. la ligne,
étrangères 25 centimes la ligne
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 49, rue Léopold Robert, LA CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger

Le chômage au Congrès de Copenhague

Le Congrès socialiste de Copenhague ne pouvait oublier qu'il était socialiste. S'il s'était borné à voter des mesures réformatrices, il aurait oublié la grande pensée, ou, si l'on veut, le grand principe de l'action socialiste internationale, qui est la lutte de classes. La motion qui lui était présentée par la commission compétente comportait donc cette affirmation que le chômage, engendré par le régime capitaliste, ne périrait qu'avec le régime capitaliste, et par suite le prolétariat devait multiplier ses efforts pour renverser ce mode de production.

Mais la motion, aussitôt après avoir exprimé cette conception traditionnelle, préconisait une première mesure réformatrice, mesure radicale, il est vrai, qui serait l'assurance obligatoire contre le chômage. Cette assurance ne ferait pas état des cotisations ouvrières, mais mettrait tous les frais à la charge de ceux qui détiennent les moyens de production, à la charge des patrons; de plus, elle serait administrée par les délégués des groupements ouvriers.

Le Congrès a réclamé également des statistiques exactes du chômage, une meilleure organisation du placement avec le concours des syndicats, des développements des travaux publics en temps de crise, une réduction légitime de la journée de travail, le subventionnement par les pouvoirs publics des caisses syndicales.

La plupart des délégations ont approuvé, sans mot dire, cette résolution présentée par la commission. Mais les Anglais ont exprimé leurs vifs regrets de ce que l'on n'ait pas demandé aussi l'inscription dans la loi du principe du droit au travail, afin que les ouvriers en chômage aient un titre précis à un secours déterminé. Les Français, eux, se sont abstenus en partie, attendu que le vote de la résolution leur a paru un désaveu de l'action syndicaliste qui, jusqu'ici, a exclu chez nos voisins de l'ouest les œuvres de mutualité.

Nouveau succès pour l'horlogerie suisse

Nous apprenons avec plaisir que la fabrique des Longines vient de se voir adjudger à la suite d'un concours, la fourniture de 8000 montres en 1911 à l'administration des chemins de fer italiens.

Nous adressons nos félicitations sincères pour ce résultat, à la fabrique des Longines, qui maintient haut le drapeau de l'horlogerie suisse, et qui n'en est plus d'ailleurs à compter ses succès.

Information

Les intéressés sont invités à se renseigner sur la maison

J. Jonisch,
Mlawa (Pologne russe),

au Secrétariat de la Chambre cantonale du commerce à La Chaux-de-Fonds.

L'assurance et la Société suisse des arts et métiers

L'assemblée générale de la Société suisse des arts et métiers à laquelle assistaient 230 délégués représentant 110 sections a décidé que la prochaine réunion aurait lieu à Hérisau.

Le thème principal des délibérations était l'assurance-maladies et accidents. M Scheidegger, conseiller national, a rapporté sur cette question. L'assemblée a décidé en principe que la société travaillerait activement à la réalisation de l'assurance-maladies et accidents. Il estime que les patrons peuvent supporter les frais d'assurance des maladies et accidents professionnels, mais estime que les charges prévues par le projet constituent le maximum possible. La société s'opposera à tout projet prévoyant des charges à imposer aux patrons relativement à l'assurance de maladies non professionnelles.

Sur une proposition de M. Ehrenberg, de Lucerne, le comité central a été chargé d'examiner la question d'un monopole des forces électriques.

Chez les libre-échangistes

Le professeur Hilty, mort l'an dernier, a donné, dans un de ses célèbres Annuaire politiques suisses, une image saisissante des débats aux Chambres fédérales sur le tarif douanier actuellement en vigueur :

« Les débats au sujet du nouveau tarif général, écrivait-il dans l'annuaire de 1903, n'ont

rien offert d'agréable... Les sentiments protectionnistes dominaient dans les deux Conseils. Ce n'était souvent qu'un marchandage entre personnes directement intéressées. Au vote de chacun on pouvait reconnaître sa profession. L'intérêt général ne jouissait que d'une faible considération; on a même entendu des voix qui faisaient penser aux trusts et aux unions douanières... Les cantons ont saisi cette occasion de s'assurer un supplément de recettes par une réduction sans motifs des droits sur l'alcool. Quiconque croyait avoir gagné quelque chose par une alliance intelligente avec d'autres intéressés, proclamait sa victoire à son de trompe dans la presse dévouée à ses intérêts... L'idée de penser quelquefois au consommateur, classe qui paraissait mal représentée dans les Conseils à côté des industriels et des grands propriétaires, n'a pas été exprimée.»

La politique étroite et égoïste que stigmatisait M. Hilty, il y a sept ans, porte aujourd'hui ses fruits naturels. C'est à qui récriminera et dira ses inquiétudes sur la vie chère. Et ce qu'il y a de curieux, c'est que ceux-là même qui, se croyant privilégiés par nos tarifs de douane, se félicitaient de la hausse des prix, commencent, eux aussi, à déchanter. Le renchérissement des denrées est en effet général, portant sur les aliments les plus nécessaires, comme le lait et la viande, et il atteint des proportions inconnues. Or, comme tout le monde est consommateur, tout le monde est plus ou moins atteint.

On cherche et on propose des remèdes; on discute sur les causes du phénomène économique auquel nous assistons. Ces causes sont multiples. On reconnaît généralement que le mauvais temps, dont la persistance fut anormale, cette année, a aggravé la situation. On parle couramment des méfaits de la spéculation et l'on n'a sans doute pas tort. Il faut tenir compte aussi des exigences sans cesse croissantes de la main d'œuvre dont le rendement semble diminuer au fur et à mesure de l'amélioration des salaires. Les grèves de plus en plus nombreuses ont une répercussion fatale sur le cours des marchandises. D'autre part, nombre de producteurs, de fabricants, de négociants, prennent prétexte du renchérissement des matières premières pour augmenter leur gain dans des proportions exagérées. Certaines denrées ont ainsi renchéri de vingt-cinq ou même de cinquante pour cent. Chez nous, le lait, qui joue un si grand rôle dans l'alimentation du pauvre comme du riche, a augmenté du jour au lendemain de douze et demi pour cent.

Mais les droits de douane qui frappent presque toutes les denrées restent un des principaux facteurs de la vie chère. Aussi convient-il de dire un mot des discussions intéressantes que ce sujet a soulevées au congrès du libre-échange qui vient de se tenir à Bruxelles.

On y a examiné, entre autres questions, celle

ci: Quelles sont les conséquences probables des récentes revisions des tarifs douaniers en Allemagne, en Australie, aux Etats-Unis et en France?

Un économiste parisien, M. Albin Huart, a étudié de très près l'influence du régime protectionniste dans son pays. Il a constaté qu'en France, c'est surtout le protectionnisme qui a provoqué le renchérissement de la vie. En voulant frapper la production étrangère, a-t-il dit, on frappe en premier lieu le consommateur indigène. En limitant à un pays le marché d'approvisionnement et en permettant ainsi la hausse d'un produit, on appauvrit ce pays.

M. Huart a cité une série de chiffres curieux: de 1892 à 1894, la France vit ses exportations en Suisse tomber de 226 millions à 130 millions, et les exportations suisses en France se restreignirent de 100 à 66 millions. Le conflit douanier cessa en 1895, mais ce n'est qu'en 1902 que les deux pays revinrent à peu près à leurs échanges commerciaux de 1892. La guerre de tarifs de la France avec l'Italie eut des résultats similaires. Avant la rupture, l'Italie exportait trois millions et demi d'hectolitres de vin; cette exportation tomba tout à coup à moins d'un million et demi. Tout semble indiquer, a conclu M. Huart, que les récentes revisions de tarifs en France, aux Etats-Unis et en Australie, produiront des effets analogues.

M. von Tyska a fait une étude comparative du prix du pain en Angleterre et en Allemagne et a établi que le protectionnisme avait eu pour conséquence de nourrir moins bien le peuple.

M. Raffalowitz, conseiller à l'ambassade de Russie à Paris, a relevé ce qu'il y avait d'absurde dans la politique économique des Etats-Unis, qui, d'une part, luttent contre les trusts et, d'autre part, les favorisent par des droits prohibitifs.

M. Brentano, professeur distingué de l'Université de Munich, a présenté un rapport très remarquable et digne de l'attention non seulement de tous ceux qui cherchent les moyens de remédier à la cherté de la vie, mais surtout de nos agrariens.

M. Brentano a établi d'abord que, à cause des droits sur les céréales, le pain coûte en Allemagne un quart plus cher qu'ailleurs: ainsi se trouve particulièrement frappée la classe ouvrière. Le travailleur allemand paie, chaque année, de douze jours de labeur les droits sur les blés!

Mais ces derniers ont-ils au moins profité aux agriculteurs? M. Brentano affirme que non. La guerre de 1870 ayant fait renchérir les terres en Allemagne, il se produisit une crise agricole. C'est alors qu'on institua les droits sur les céréales. Ils étaient d'abord légers, mais on remarqua bientôt que si les revenus des paysans avaient été ainsi augmentés, le prix des biens-fonds avaient haussé en conséquence. Sans songer qu'on était entré dans une fausse voie, on haussa encore les droits, mais le prix des immeubles suivit le mouvement. D'augmentation en augmentation, on en est arrivé à ce résultat désastreux que le prix des terrains a doublé depuis vingt ans, que le pain est beaucoup trop cher et que les paysans n'y ont rien gagné.

Les Allemands se trouvent maintenant dans une impasse, qui devrait servir de leçon à nos protectionnistes suisses. S'ils augmentent encore les droits sur les céréales, ils affameront l'ouvrier et hâteront la révolution sociale. S'ils les diminuent, ils provoqueront une crise grave de la propriété immobilière. S'ils les suppriment, cette crise se transformera en catastrophe.

On le voit, la thèse de M. Brentano est curieuse et méritait d'être signalée. Elle explique comment le protectionnisme, semblable au dieu de la Fable, finit par dévorer ses propres enfants.

Le prix de la vie

Sous ce titre, M. Paul Leroy-Beaulieu examine dans le dernier numéro de l'*Economiste français* l'évolution des prix de denrées de première nécessité et les perspectives de l'avenir sur ce sujet de préoccupation générale.

Les inondations de l'hiver, du printemps et de l'été 1910 ont gravement compromis les récoltes, il en est résulté une hausse sensible des prix, due aussi aux lois sociales, destinées à étendre le bien-être à toutes les classes.

Ainsi le prix de la vie augmente mais pas dans des proportions indiquées, car on oublie trop le

fléchissement de 1870 à 1900. Il a été fait à cet égard une enquête curieuse et démonstrative, dans 70 lycées de Paris et des départements. Cette enquête porte sur les années 1880 à 1908 et a été analysée à l'Académie des Sciences morales et politiques par M. Emile Levasseur, qui s'est exprimé ainsi: «Le résultat global montre que, malgré le relèvement très rapide du prix des denrées dès 1906, après une baisse considérable, le taux de 1908 reste encore inférieur de 5.4% à celui de 1880. Des résultats analogues ont été obtenus en Allemagne et aux Etats-Unis.

L'enquête établit que, sauf dans les petits lycées du Centre et dans les grands du Sud-Est, le nombre-indice de 1908 était inférieur à celui de 1880.

L'ensemble des prix a suivi, en général, une pente descendante de 1880-1885 à 1902-5, puis ascendante de 1905 à 1908 avec les termes extrêmes suivants: 111.9 en 1880, 99.8 en 1902, 98 en 1905 et 106.5 en 1908.

Les prix ont monté de 8.5% entre les années 1902-8, mais ils sont, en 1908, inférieurs à ceux de 1880, de 5.4%.

Le renchérissement s'est produit surtout dès 1905 et a relevé en 4 ans, le nombre-indice général de 8.5 points.

Le prix des vivres n'est pas moins élevé dans les villes moyennes que dans les grandes.

La même constatation peut se faire pour le blé et le pain. La moyenne du prix du blé des 20 années 1889-1908 a été de 17 fr. 13 l'hectolitre, au lieu de 17.64 en 1908.

Dans une brochure de M. Levasseur: *Le prix du blé dans les divers pays depuis 1771*, nous constatons que de 1861 à 1865 le prix moyen de l'hectolitre était de 20 fr. 40 et qu'il s'éleva jusqu'à 23 fr. 40 de 1871 à 1875.

On ne peut donc parler d'un renchérissement permanent, d'autant plus que la consommation a passé de 2 à 3 hectolitres par habitant depuis la Restauration.

Quoi qu'il en soit, à la date du 11 août, le prix du quintal métrique était à Paris de 28 fr. 25 (au lieu de 22 fr. 90 en 1908 et de 22 fr. 25 de 1889 à 1908), tandis qu'il ne coûtait que 20 fr. environ à New-York ou à Budapest ou encore à Liverpool. Cet écart tient en grande partie au droit de 7 fr. l'hectolitre payé à l'entrée en France. (Il a été question de demander au gouvernement de renouveler l'expérience d'il y a 42 ans, consistant à le supprimer ou à le réduire temporairement.)

Quant au pain, son prix s'est élevé proportionnellement. Voici quelques données à la date du 11 août: sur 3306 boulangeries parisiennes, 53 vendent le pain de 4 livres 85 cent.; 1593 le vendent 80 cent. et 709 le laissent à 75 cent. A pareille époque, en 1908, un seul boulanger vendait 85 cent.; 1434 à 80 cent., 801 à 75 et 734 à 70 cent.

Ces données témoignent qu'il n'y a pas eu depuis un demi-siècle de renchérissement constant du pain à Paris; sous le second Empire, le pain se vendait 80 centimes.

Qu'en est-il du vin? Entre 1906 et 1908, l'hectolitre valait 7 à 8 fr. C'est alors qu'eurent lieu les grandes manifestations des vignerons du Midi, comprenant de 200 à 400.000 hommes à Narbonne ou à Montpellier, pour manifester leur misérable situation et demander au gouvernement d'appliquer et d'étendre les lois sur la fraude.

Il en résulta le relèvement du prix à 12 ou 14 fr. en 1909, grâce à une récolte moins forte que la précédente.

La récolte de 1910 s'annonce très faible (140 millions d'hectolitres) et le prix ont monté entre 25 et 30 fr.

Mais il faut se rappeler que la moyenne des années 1875 à 1900 ne s'écartait guère de 18 à 20 fr.

Comparée aux 30 dernières années, on ne peut parler, ajoute notre auteur, d'une hausse permanente du prix du vin ni en prévoir, bien que la consommation taxée se soit élevée de 33 millions d'hectolitres en 1896, à 49 millions en 1909.

Rappelons, en passant, car le fait est d'un intérêt capital, que la récolte de pommes de terre présenterait un déficit de 25%.

On a parlé de l'accroissement du prix de la viande. Ici il semble que l'augmentation soit destinée à durer. Sa consommation est plus rapide que la production.

D'après des relevés officiels de 1906 à 1910, le bœuf se serait relevé de 1.32 à 1 fr. 66 le kilo; le veau, de 1.64 à 1.94; le mouton, de 1.94 à 2 fr. 04; le porc enfin, de 1.72 à 1 fr. 74; la

hausse, insignifiante pour celui-ci, est modique pour le précédent, 6%, mais équivaut à 20 ou 22% pour les deux premiers.

Et M. Leroy-Beaulieu de conclure: Même en tenant compte de la hausse de la viande, il est douteux que l'ensemble des déprées alimentaires présente une hausse sensible sur les prix de la période de 1860 à 1875; mais à l'intervalle, il s'était produit une période de baisse prolongée à laquelle on s'était habitué.

Une observation à ne pas perdre de vue, c'est qu'une mauvaise récolte réduit considérablement la production; *il est nécessaire que le public se rationne* et plus tôt il commencera, mieux cela vaudra. Si, par exemple, on ne produit que 40 millions d'hectolitres au lieu de 60, la consommation générale doit se réduire d'un tiers.

Il était utile d'établir cette vérité que la hausse des denrées alimentaires n'a pas un caractère de continuité.

Refus de subvention aux agitateurs de la C. G. T.

L'agitation permanente, accompagnée d'appels à la violence, à laquelle se livre la fameuse Confédération générale du travail, commence à dégoûter les socialistes qui ont encore conservé quelque respect des droits de l'individu, et une réaction contre certains excès — sabotage, chasse aux renards, anti-militarisme, etc. — commence à se dessiner.

Le Conseil municipal radical-socialiste de Moulins a repoussé à l'unanimité moins deux voix une demande de subvention présentée par l'Union fédérative des syndicats ouvriers, pour lui permettre d'envoyer une délégation au congrès organisé à Toulouse par la C. G. T.

La délibération porte que le Conseil a constaté avec regret que les syndicats ouvriers se réunissaient d'habitude en congrès non tant pour discuter des questions professionnelles que pour parler de questions d'ordre politique et anti-militariste, et que la municipalité de Moulins ne saurait se prêter à ces manifestations.

M. Briand et la chasse aux renards

On annonce que M. Briand, président du Conseil des ministres français, est résolu à agir énergiquement contre les grévistes parisiens, qui organisent ce qu'on appelle la «chasse aux renards.»

On sait en quoi consiste cette abominable pratique: les grévistes font la chasse aux ouvriers qui refusent d'obéir au mot d'ordre du syndicat et qui s'obstinent à ne pas vouloir chômer. Plusieurs travailleurs ont été ainsi malmenés et même séquestrés pendant plusieurs heures. C'est le régime de la terreur pour les ouvriers qui n'entendent pas se plier à la tyrannie syndicale, et on a ici un bel exemple de la liberté que les organisations ouvrières, transformées en machine de guerre contre les industriels, entendent laisser aux travailleurs.

M. Briand, quoique socialiste, estime qu'il importe de mettre un terme à une pression aussi scandaleuse et d'assurer le réel respect de la liberté du travail. D'accord avec lui, le garde des sceaux a donné au parquet des instructions dans le sens de la répression des délits de cette nature.

Vol à l'Exposition

A propos du vol dont a été victime la maison Lange & Söhne, à Glashütte, et qui se monte à environ Mk. 30.000.—, on communique que chaque montre porte sur le cadran, ou sur le couvercle supérieur, le nom et l'adresse de la firme.

Voici les numéros des montres volées: En or, nos 61705, 47006, 65491, 61620, 61612, 62405, 60723, 60756, 67007, 61429, 31826, 43057, 60029, 46181, 61991, 42502,

33426, 69111, 62019, 44091, 44094, 49029, 49023, 49797, 44485, 65203, 56228, 68900, 68615, 66400, 68936, 69106, 66227, 68187, 57719.

En argent, nos 42628, 45135, 42598, 60087, 65674.

Montre modèle, n° 25984.

En tout 41 montres.

Exposition d'inventions nouvelles

Sous le patronage de l'archiduc Joseph il y aura à Budapest, en mai et juin 1911, une Exposition internationale d'inventions nouvelles et brevetées de l'industrie métallurgique et des machines. On peut se procurer les programmes et bulletins d'adhésion en s'adressant à l'Office central suisse pour les expositions, Métropole, Zurich.

Fin ridicule d'une affaire grave

On se souvient de cette affaire. Une maison Jonass & Co, de Berlin, vend à tempéramment des montres, c'est-à-dire que ses clients reçoivent directement la marchandise et la paient par versements échelonnés.

La dite maison avait acheté en 1908 une montre fabriquée par la Tavannes Watch Company. La dite montre avait obtenu un certificat de marche de première classe, avec mention «très satisfaisant», au bureau communal officiel d'observation du Locle,

La maison Jonass & Co a exécuté 40.000 copies de ce bulletin, avec sceau du Locle et signature du directeur du bureau d'observation. Elle a joint un certain nombre de ces fac-similés à ses prospectus et les a distribués à ses clients.

Nantis de ce fait, les représentants des bureaux communaux officiels de Bienne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle et St-Imier se sont réunis au

Locle. Il ont été unanimes à estimer qu'il y avait là un abus commercial et un acte de concurrence déloyale. Ils ont prié les autorités communales du Locle de faire les démarches nécessaires pour qu'une plainte soit déposée et que des poursuites soient exercées contre la maison Jonass & Co.

L'affaire s'est traitée par voie diplomatique et le nommé Julius Sandbank, chef de la maison Jonass & Co, a été mis en accusation devant le Landgericht II, à Berlin.

Le procès a duré longtemps. C'est le 7 avril seulement que le tribunal a rendu son jugement, longuement motivé et dont le département de justice du canton de Neuchâtel a remis copie au Conseil communal du Locle.

Estimant qu'on n'a pu faire la preuve que Sandbank ait sciemment cherché à tromper le public, le tribunal a libéré complètement l'accusé; il a mis à la charge de l'Etat de Prusse les frais de justice.

Par contre le tribunal a repoussé la demande de Julius Sandbank en remboursement de ses frais de procès, faisant valoir que le prévenu Sandbank n'est pas indemne de reproche d'avoir usé de procédés peu honnêtes.

Incident douanier franco-suisse

Un petit incident douanier vient de surgir entre la Suisse et la France; il n'est pas bien important. Il s'agit de l'application d'une disposition législative française se référant à la constatation de la valeur réelle des envois en France, qui sont sujets à un droit «ad valorem», c'est-à-dire qu'ils paient un droit d'entrée du 10 ou du 15% de leur valeur. Le nouveau tarif français prévoit un nombre très limité d'articles, parmi lesquels il faut citer certains outils pour mécaniciens.

Pour établir la valeur de ces envois, on peut se servir des catalogues des fabriques qui indiqueront les prix bruts; mais sur ces prix on pratique toujours des remises souvent très fortes.

Le moyen le plus simple pour obtenir le but prévu est bien de faire accompagner les envois

par les factures originales. Seulement, ce moyen était trop simple pour le législateur français, qui a voulu exiger la formalité de faire viser les factures en question par l'administration des douanes du pays de production ou par un consul français. Cette formalité n'est pas seulement ennuyeuse, mais onéreuse, puisque le visa du consul coûte au minimum six francs.

C'est une question qui intéresse le Jura, qui exporte en France une certaine quantité de ces outils fins de mécaniciens. Rarement il s'agit de factures importantes; ce sont d'habitude de petits envois, et par conséquent d'autant plus lourde est l'application de la formalité imposée. Dans bien des cas elle constitue une mesure prohibitive.

Le Conseil fédéral a fait des démarches auprès du gouvernement français en vue d'obtenir l'élimination d'une condition qui a pour effet de rendre effectivement prohibitives certaines positions du tarif français. La question n'est pas encore liquidée.

Office international des langues

Le *Bund* annonce que des démarches ont été entreprises par un cercle de personnes influentes pour provoquer les bases de la création d'un office international des langues à Berne.

Prix - courants et Catalogues illustrés pour l'Horlogerie et la Bijouterie

Plus de 600 clichés à disposition

Lithographie - Typographie R. HAEFELI & FILS

Rue Léopold Robert, 14 et 16

Cote de l'argent

du 13 Septembre 1910

Argent fin en grenailles . . . fr. 96.— le kilo.

Argent fin laminé fr. 2.— par kilo de plus.

Change sur Paris fr. 100.12 1/2

HUGUENIN FRERES & C
FABRIQUE NIEL

LE LOCLE SUISSE
BOITES DE MONTRES DECOREES
BIJOUTERIE D'ART
MEDAILLES

FABRIQUE DE BOITES
de MONTILIER

Boites métal et acier en tous genres, livrées brutes ou finies, qualités bon courant et soignées.

Spécialités:

- Boites avec fonds et lunettes à vis. H 966 F
 - Boites **Swing Ring** pour mouvements à mise à l'heure négative, grandeurs américaines.
 - Boîtes - calottes en tous genres pour montres de sport et montres - portefeuilles. 4284
 - Boîtes-contours pour montres-boules en toutes grandeurs.
- De nouvelles installations et un outillage perfectionné permettent d'assurer aux commandes une exécution prompte et irréprochable.



Fabrique „Elegancia“
E. SAGNE - GEISER
SONVILIER

Montres or, argent, gravées, émail, acier, genre Espagnol. 4115

Vente en gros de mouvements terminés, prêts à mettre en boîte, cad., aiguilles posés, sav. et lép. cylindre, 10 1/2''' à 11 3/4'''.

Prix spéciaux pour séries. H 269 J

BANQUE FÉDÉRALE
(SOCIÉTÉ ANONYME)
LA CHAUX-DE-FONDS

Direction Centrale: ZURICH

Comptoirs: BALE, BERNE, CHAUX-DE-FONDS, GENÈVE, LAUSANNE, ST-GALL, VEVEY, ZURICH.

Capital social: fr. 30.000.000 Réserves: fr. 5.850.000

- Ouverture de comptes-courants débiteurs et créanciers.
- Escompte et recouvrement d'effets sur la Suisse et l'Etranger.
- Dépôts d'argent à vue et à l'année. 3600 H 10192 C
- Achat et vente de titres et coupons étrangers.
- Avances sur titres suisses et étrangers.
- Matières précieuses.
- Garde de titres et leur gérance.
- Souscriptions aux émissions.
- Nous recommandons nos **chambres d'acier** (Safe Deposit), doublement fortifiées, pour la garde de titres, valeurs et objets précieux. Sécurité et discrétion complètes. (Comptes personnels et comptes joints).

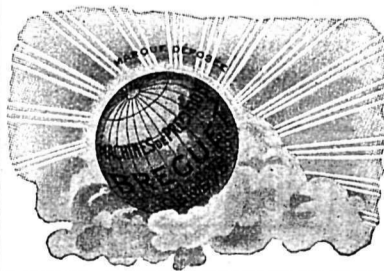
SEULES

les NOUVELLES MACHINES PERFECTIONNÉES construites par

LES FRÈRES BREQUET

Quai de St-Jean 20 - GENÈVE

Fondateurs et anciens Directeurs de la Maison Breguet frères & C^{ie} S. A. et Créateurs des **Types originaux** si appréciés



SONT LES PLUS PRATIQUES ET AVANTAGEUSES pour la fabrication de la BOITE DE MONTRE, les PENDANTS, ANNEAUX, LES ASSORTIMENTS, etc. 4852
Installations complètes d'Usines.

H. Moser & C^{ie} - Le Locle. Horlogerie soignée en tous genres simple et compliquée 4175

Maison fondée en 1826 H 10127 C

Fabrique de Boîtes argent

Médaille d'argent



Paris 1900

Médaille d'argent



Milan 1906

Ecabert-Ziegler

LES BOIS (Suisse)

Importante Fabrique livrant les boîtes
complètement terminées dans ses ateliers.

Tous genres et formes

Facettes

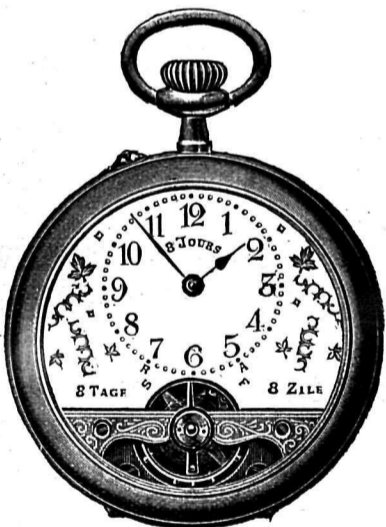
Boxes

H 291 J

à vis

4120

USINES D'HORLOGERIE

Obrecht & C^{ie}, Granges-Grenchen

Adresse télégr.:

Schmelze, Grenchen, Suisse

Montres 8 Jours ancre

18 et 14 lig.

en boîtes de tous métaux

Nouveautés en Montres 8 jours 

Ancre et cylindre H 40193 C 3771

Ultra-minces

Systèmes Roskopf

Hochuli - Brenneisen

Erlach-Cerlier

Téléphone — Téléphone

Spécialité : Qualités soignées et trous olivés 4819

Usine électrique H 1363 U — o — Installations modernes

Fabriq. de Pierres fines

pour l'Horlogerie

Saphirs - Rubis - Grenats

Imprimerie de la Fédération horlogère suisse (R. Haefeli & Fils), Chaux-de-Fonds.

Sensationnelle Nouveauté !

Montre-Réveil



à Cadran
et Aiguilles
lumineux
au
Radium

A. Schlæfli, Selzach

H 8309 C 4527

Indispensable à Tous

CIE DES MESSAGERIES MARITIMES

Service spécial rapide pour l'horlogerie au départ de Genève
via Marseille, sur les Indes, Indo-Chine, Chine, Japon, Australie, Madagascar.

Connaissements directs délivrés à Genève.

Pour frêts et passages s'adresser à l'AGENCE GÉNÉRALE à Genève,
H 1705 X 10, Boulevard James Fazy. 4390

Banque du Locle

Usine de dégrossissage de métaux précieux

H 10374 C

Outillage perfectionné

3933

Assortiment complet de carrures et lunettes laminées. — Carrures ciselées. — Spécialité de carrures très évasées pour boîtes extra plates. — Lunettes ciselées pour boîtes antiques. — Spécialité de lunettes genre anglais très légères à larges rebords, de lunettes ciselées et de lunettes unies pour boîtes extra-plates; toutes ces lunettes sont livrées de forme pour supprimer en partie l'emboutissage. — Lunettes pour boîtes genre Empire. — Or et argent à tous titres et façons à l'usage des monteurs de boîtes, bijoutiers, fabricants de pendants, emboîteurs, etc. — Cercles laminés de forme pour verrous de répétitions. — Or et argent laminés pour pailions sous fondant.

Spécialité d'or à titre bas, réputés, se travaillant et s'émaillant bien. — Or fin pour doreurs, etc. — Essai officiel des Matières d'or et d'argent. Ouverture de crédits en comptes-courants.

Swiss Jewel C^o

Yverdon - Locarno (Suisse)

H 5011 C Entreprise la plus importante 3887

p^r la fabrication de pierres p^r l'horlogerie en tous genres (8 fabriques).

RUBIS, SAPHIR, GRENAT, VERMEIL.

SPÉCIALITÉ : Interchangeabilité p^r pivotage sur jauge.

Sertissages à la machine

Qualité soignée.

Exportation.

Trous olivés.

Déclarations de douanes - Bulletins d'expéditions

avec raison sociale et autres facilités, à la

Lithographie, Typographie, R. Haefeli & Fils

STEINER & BOURQUIN

Grenier 24

CHAUX-DE-FONDS

TÉLÉPHONE 1385

ÉTAMPES DÉCOUPAGES

TRAVAIL EXTRA-SOIGNÉ

Manufacture de montres et d'ébauches en tous genres

Aug. REYMOND, Tramelan

➔ Médaille d'Or, Bruxelles 1910 ➔

Nouvelle installation et direction technique permettant d'entreprendre des **calibres spéciaux**, et à un **prix très avantageux**, tant en ébauches qu'en mouvements et montres prêtes. Conditions spéciales pour séries.

H 2158 J 4978

PRESSES A DÉCOUPER E. W. BLISS Co, Paris-Brooklyn

H 10006 C **GRANDS PRIX:** 4000
Paris 1900 - St-Louis 1904 - Londres 1906

réputées dans le monde entier pour leur

construction extra-soignée
sûreté de réglage
mise en train facile
élégance de formes avec
maximum de force
fonctionnement parfait
embrayage de sûreté

∴ PRIX ∴
AVANTAGEUX

Types spéciaux pour l'horlogerie en magasin chez

G. Russbach-Matile Co

LA CHAUX-DE-FONDS
Représentants exclusifs pour la Suisse

Demandez offres **NOUVELLE AVANCE AUTOMATIQUE**
A PINCE brevetée donnant un résultat parfait

Manufacture d'Horlogerie

„LE PHARE” AU LOCLE (SUISSE)

H 10195 C 3856

Expositions universelles
et internationales
Amsterdam - Paris - Genève
Bruxelles - Liège - Milan
MÉDAILLES D'OR - GRANDS PRIX
ET HORS CONCOURS
M. DU J.

Montres simples

Montres Chronographe-Compteur

Montres à Répétition

Constructeur des célèbres machines „DIXI”
pour grosse et petite horlogerie.

Fabrication de Secrets américains

Décoration et Polissage de Boîtes argent

H 2758 J

Force électrique

4730

Vögeli-Lehmann, Renan (Berne)

Manufacture Genevoise de Boîtes de Montres (Geneva Watch Case Co)

80, Rue de St-Jean, 80

Genève

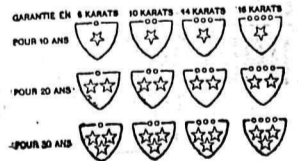
H 1112 X

4257

GM
GENÈVE

Boîtes plaquées Or

en tous genres, formes et grandeurs
garanties par nos poinçons et marques
déposés.



BANQUE DE BIENNE

Nous recevons des dépôts de fonds portant intérêt :

en **Compte-courant à 3 1/2 %**, disponibles et **sans commission** ;
sur **Livrets d'Epargne à 4 %** de fr. 1.— minimum, remboursables
moyennant avertissement de 1 à 3 mois suivant les montants ;

contre **Bons de Caisse à 4 %** à 2 ans fixes, munis de coupons semestriels aux 30 juin et 31 décembre, et remboursables après dénonciation de 3 mois.

Le timbre et l'impôt de l'Etat de Berne à notre charge.

Nous accordons des **Crédits** et des **avances sur billets**,
contre cautionnement ou nantissement, à des conditions avantageuses.

4973 H 1558 U

BANQUE DE BIENNE.

Registres en tous genres

Copies de lettres. Presses à copier. Classeurs. Cire à cacheter. Colle.

Encres suisses. — Encres bleue noire japonaise. — Pélikan

LIBRAIRIE - PAPETERIE

A. Huguenin-Zbinden

LA CHAUX-DE-FONDS

Envois au dehors.

H 10731 C 4861

Téléphone 1178

FRITZ LÜTHY & Co

000 AARBERG · SUISSE · 000

FABRIQUE DE PIERRES FINES POUR HORLOGERIE

SPECIALITÉ: *Qualité soignée garantie et trous olivés*
EXPORTATION · TÉLÉPHONE

RÉPÉTITIONS

GRANDE SONNERIE
CHRONOGRAPHES, PENDULETTES
H 10176 C sont fournies 3614
avantageusement par
Frank. MEYLAN-LECOULTRE
Stavay Mollondin, 6
La Chaux-de-Fonds

Frappe artistique

par l'horlogerie, la bijouterie, l'orfèvrerie
Niel, Eaux-fortes, Taille-douce
H 10182 C Poinçons particuliers 3615
Frappe de cuvettes, cadrans
Insignes pour sociétés

P. Grosjean - Redard

La Chaux-de-Fonds
73 b, rue Léopold Robert
Machines à régler

Boîtes acier 11³/₄ lig.

sur cage Fontainemelon,
l'épine 2^{de}

sont à vendre

avantageusement par fabri-
que cessant cette fabrication.
Offres case postale 636,
Bienne. H...U 4984

Fabrique de balanciers

cylindre, plats, dardenne
H 3347 J et nickel 4974

Spécialité de petits balanciers
plats, dorés et non dorés
X. Aberlin, Cortébert

DEMOISELLE ÉNERGIQUE

connaissant bien la rentrée et
la sortie du travail et la four-
niture, trouverait place stable
dans fabrique de la place.
Gain mensuel, fr. 125.- à
150.-.

Faire offres avec certificats
sous chiffres **P 9789 C** à
Haasenstein & Vogler,
La Chaux-de-Fonds. 4974

Technicien

sérieux et capable, connais-
sant à fond les procédés méca-
niques, **cherche place** dans
bonne fabrique d'horlogerie.
Entrée immédiate. Références
à disposition.

Ecrire s. chiffres **R 3845 C**
à **Haasenstein & Vogler,**
La Chaux-de-Fonds. 4972

HORLOGERIE BIJOUTERIE

A remettre à Genève

ancienne maison-magasin des
mieux situés, belle clientèle.
Chiffre d'affaire garanti, bé-
néfice fr. 12.000. Capital né-
cessaire fr. 12.000 minimum,
ou garantie. Vendeur resté-
rait intéressé. H 4763 X
Offres **Case 15166, Fus-**
terrie, à Genève. 4969

Terminages

Deux horlogers sérieux et
capables de terminer bonnes
pièces ancre, désirent entrer
en relations avec maison sé-
rieuse qui fournirait boîtes et
mouvements par bonnes sé-
ries.

Ecrire s. chiffres **P 3844 C**
à **Haasenstein & Vogler,**
La Chaux-de-Fonds. 4970



Lisez ce que les principales fabriques d'horlogerie américaines pensent de
L'HUILE FULCRUM pour montres et pour pendules

New English Watch Co. C'est une huile de toute 1^{re} classe.
Hampton Watch Co. Nous considérons cette huile comme
excellente.
Elgin Watch Co. Nous disons franchement que c'est la
meilleure huile que nous avons essayée jusqu'à ce jour.
E. Howard Watch Co. Nous considérons votre huile comme
une amélioration sur toute autre huile que nous con-
naissions.
South Bend Watch Co. Nous avons complété les essais que
nous avons faits avec votre huile aux températures ex-
trêmes et autres conditions et nous vous informons
avec grand plaisir que le résultat des essais faits est des
plus satisfaisants. 4723



Dr. F. W. Mann, chimiste, possédant une réputation nationale dit: «L'huile Fulcrum pour l'horlogerie»
ne sèche pas et ne s'épaissit pas. Elle ne s'évapore pas même exposée à l'air. Par suite de l'absence de
matières grasses libres ou d'acides elle n'oxyde aucun métal.

En vente en gros et détail chez
Messieurs SANDOZ FILS & C^{IE}, La Chaux-de-Fonds et Bienne
et dans tous les magasins de Fournitures d'horlogerie. (H 10638 C)

— **GRAVURE SUR ACIER** —
TRAVAIL EXTRA SOIGNE
MARCEL ROBERT-HAEFELI
SPÉCIALITÉ: PLAQUES POUR DÉCALQUAGES DE CADRANS
LÉOPOLD ROBERT 18 - LA CHAUX-DE-FONDS



Huile SINE DOLO

H 10003 C Qualité extra-fine p^r montres 4002
Huile p^r Barillets, Pendules et Boîtes à musique
Graisse pour mécanisme de Remontoirs
Fabriquées par **L. ROZAT,**
fabric. d'horlogerie soignée, LA CHAUX-DE-FONDS



MODÈLES
POUR
FONDERIE
selon dessins

Exécution en bois
suivant dessins
de toutes pièces de
Mécanique 4735
ou Modèles
destinés au Moulage



M. L. LOESKE, de Berlin

sera à La Chaux-de-Fonds, **HOTEL DE LA**
FLEUR-DE-LYS, le 15 Septembre. Visible
de 8 à 10 heures du matin. Achète au com-
ptant montres genre allemand et s'intéresse aux
nouveauétés. H 3847 C 4977

.....
Fabrique d'horlogerie
L. Sandoz - Vuille
Le Locle (Suisse)
.....
Montre réveil (brevetée).
.....
Montre 8 jours 4885
à tirette (brevetée).
.....
Montre 8 jours
avec quantième et seconde.
.....
Marque „ PRESTO “

.....
PIGNONS
Fabrication moderne
.....
Taillages dans l'acier rond
Formes théoriques
Interchangeabilité garantie
RODÉ-STUCKY
GENÈVE, Rue du Château, 6
H 4929 X Usine hydraulique 4396
St-Pierre de Rumilly (Hte Savoie)

.....
Genres allemands
.....

Les fabricants qui peuvent
livrer la pièce 11³/₄ trous,
arg. gal., bascule, très bon
marché, sont priés de faire
offres pour com. de 500 cart.
avec derniers prix pour paie-
ment comptant après liv-
raison.
Ecrire s. chiffres **S 9804 C**
à **Haasenstein & Vogler,**
La Chaux-de-Fonds. 4976

On désire

acquérir tout de suite, paie-
ment comptant, dans les gen-
res extra-courant: 300 rem.
lépines ancre, extra plats, 10
ou 15 rubis, or 18 k., cuvette
métal, fond et cuvette à char-
nière. 1000 rem. lépines ancre,
extra plats, 10 ou 15 rubis,
argent, à charnière, s. cu-
vette. 1000 rem. lépines, cy-
lindre, extra plats, s. pierres,
argent, s. charnière, s. cu-
vette. — Indiquer prix sous
H 1508 B à Haasenstein &
Vogler, Barcelone. 4978

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE FABRIQUE-DESSINS-MODÈLES.
OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1858 LA CHAUX-DE-FONDS.
MATHEY-DORÉ Ing. Conseil

Vertretung
Ein in d. Uhrenbranche er-
fahr. m. d. Kundschaft vertr.
selbst. Mann, sucht von nur be-
sond. leistungsf. Uhrenfabrik-
ken Vertretung ev. Niederlage für
Suddeutschl. 1^a Referenz. A.
Verl. Sicherheit. Off. u. M L 2361
an Haasenstein & Vogler, La Chaux-
de-Fonds. 4932

Pour cause de décès
à vendre suivant entente
un brevet
pour montre 18³/₄ extra plate,
ancre. Beau calibre. Spécia-
lité. Les montres sont déjà en
cours de fabrication.
Ecrire s. chiffres **F 3822 C**
à **Haasenstein & Vogler,**
La Chaux-de-Fonds. 4933

Représentants

bien introduits en **Autriche-**
Hongrie, ayant des référen-
ces de tout premier ordre,
cherchent pour tout de
suite la **représentation**
générale d'une bonne fa-
brique d'horlogerie.
Offres sous **Zwei Fach-**
leute 1910, Poste res-
tante, Vienne V, Phorus-
gasse. H 3830 C 4956
La fabrique **Auguste Rey-**
mond, à Tramelan, DE-
MANDE pour tout de suite
un jeune H 3382 J

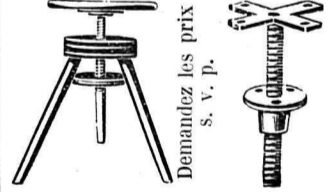
employé de bureau

sérieux et actif, ayant fait un
bon apprentissage.
Place stable, bien ré-
tribuée, pour jeune homme
capable et travailleur.
Faire offres **par écrit** en
y joignant références. 4959

Voyageur

visitant les principaux pays
d'Europe pour importante
maison d'outils et fournitures
d'horlogerie en gros, s'adjoin-
drait la représentation d'arti-
cles s'adressant à la même
clientèle.
Adresser les offres s. chiffres
M 9721 C à Haasenstein
& Vogler, La Chaux-de-
Fonds. 4947

Tabourets en bois avec vis en fer



Seule fabrique speciale 4650
CH^{les} HEITZ, BALE

AVALLER
CH^{aux-de-Fonds} s. v. p. 55
CACHETS
PIGNONS
ESTAMPES
MACHINES À NUMÉRER
POUR L'HORLOGERIE.
MARQUES DE FABRIQUE
MODELES & BREVETS DANS TOUS LES PAYS

Représentant

très énergique et capable, dis-
posant de quelques capitaux,
connaissant parfaitement bien
le marché allemand,
désire représentations
de quelques bonnes maisons
pour tous les genres de mon-
tres. Seules les offres de
grandes fabriques pouvant
réellement concourir peuvent
être considérées.
Ecrire s. chiffres **K 9718 C**
à **Haasenstein & Vogler,**
La Chaux-de-Fonds. 4943

Commis

Importante maison d'horlo-
gerie du canton de Soleure
cherche pour le 1^{er} janvier
1911 un **commis** actif et sé-
rieux, connaissant la branche
à fond, **sachant corres-**
pondre et parler les deux
langues couramment.
Offres avec prétentions, co-
pies de certificats et référen-
ces sont demandées par écrit.
S'adresser à **A. Schild,**
fabrique d'ébauches, à **Gran-**
ges. H 1572 U 4964

Chef de fabrication

25 ans d'expérience, ayant
depuis plusieurs années la di-
rection d'une importante fa-
brique d'horlogerie par pro-
cédés modernes, petites et
grandes pièces ancre soignées
et bon courant, connaissant
le réglage de précision à fond,
cherche changement
pour époque à convenir.
Preuves de capacités à dis-
position.
Ecrire s. chiffres **Y 9657 C** à
Haasenstein & Vogler,
Genève. 4930

Bon Comptable-correspondant et Commis de fabrication trouvent emploi

pour fin courant à la **Record**
Watch Co, Tramelan.
On exige des certifi-
cats de 1^{er} ordre. H 3400 J

Représentant

sérieux demande la repré-
sentation d'une bonne fabrique
d'horlogerie pour la **place**
de Paris.
Ecrire s. chiffres **K 3833 C**
à **Haasenstein & Vogler,**
La Chaux-de-Fonds. 4957

Occasion avantageuse pour pierriste

A vendre un moteur
électrique tout neuf et un ou-
tillage complet.
S'adresser s. **H 3843 F** à
Haasenstein & Vogler,
Fribourg. 4963

Représentation

Commerçant expérimenté
de La Chaux-de-Fonds, tra-
vaillant depuis nombre d'an-
nées avec les grossistes de
l'étranger et de la place, ca-
pable de donner un dévelop-
pement sérieux aux affaires
d'une maison d'horlogerie,
cherche représentation
unique d'une bonne maison.
Ecrire s. chiffres **S 3851 C**
à **Haasenstein & Vogler,**
La Chaux-de-Fonds. 4982

SAVONNETTES

18 k., gouges, carrures can-
nelée, 32 à 33 mm. de diamè-
tre, épaisseur 7 1/2 mm. envi-
ron, brutes, très bon mouve-
ment ancre. 4980
Adresser offres **Union hor-**
logère, Bienne. H 1594 U

Comptable-Correspondant

français et allemand, au cou-
rant de tous les travaux de
bureau, cherche emploi. Ré-
férences de 1^{er} ordre.
Faire offres sous chiffres
U 9815 C à Haasenstein &
Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4979